



Pour nos salaires et l'École publique, en grève et dans l'action à partir du 19 mars !

Les organisations syndicales de l'Éducation nationale FSU, UNSA Éducation, SGEN-CFDT, CGT Educ'action, SUD éducation, CNT-STE constatent et condamnent l'absence de toute perspective de mesures générales d'augmentation des rémunérations dans l'Éducation nationale dans un contexte d'inflation encore soutenue. Il est urgent d'ouvrir sans délai des négociations pour améliorer les carrières et prendre des mesures générales pour les salaires, notamment en revalorisant le point d'indice, dans un contexte d'effondrement du niveau des rémunérations des agent-es publics.

Loi Fonction publique : une manœuvre qui ne répond pas aux urgences

Loin de répondre sur la question des rémunérations et des conditions de travail, le Président de la République a réaffirmé la mise en perspective d'une loi, qu'il qualifie « d'historique », pour la fonction publique visant selon lui à mieux reconnaître le « mérite ». Nos organisations dénoncent une manœuvre visant à esquiver l'urgence de la revalorisation et risquant de créer des divisions parmi les agent-es et de nouvelles inégalités, notamment entre les femmes et les hommes. Les agent-es ne sont pas dans l'attente de la reconnaissance de leur « mérite » mais d'une rémunération qui leur permette de vivre dignement et soit prise en compte pour le calcul de leurs pensions. Elles et ils sont aussi dans l'attente des moyens pour accomplir les missions qui sont les leurs dans de bonnes conditions, y compris dans l'intérêt des usagers et usagères.

Non au choc des savoirs, oui au choc des salaires !

C'est aussi ce qu'attendent les personnels de l'Éducation nationale qui font vivre au quotidien le service public d'éducation. Pour défendre l'École publique, une école qui donne à tous les élèves les moyens de réussir qu'importe leur difficultés sociales, scolaires, leur handicap, leur origine ou leur religion réelle ou supposée, les personnels sont fortement mobilisés contre le Choc des savoirs, contre la dégradation des conditions de travail et pour de vraies augmentations de salaire. Ainsi, depuis plusieurs semaines, avec l'appui de nos organisations, les actions locales sont nombreuses : rassemblements devant les DSDEN ou les rectorats, distribution de tracts, réunions publiques sur l'avenir de l'École publique et contre le Choc des savoirs...

Nos organisations revendiquent les moyens nécessaires en postes pour baisser le nombre d'élèves par classe, assurer les remplacements et assurer l'enseignement spécialisé quand cela s'avère nécessaire. L'annulation de 700 millions d'euros pour le budget de l'Éducation nationale est particulièrement alarmante au regard des besoins.

Mobilisé-es : en grève et dans l'action !

Nos organisations syndicales appellent à continuer la mobilisation pour l'abandon du Choc des savoirs et pour l'annulation des suppressions de postes et la création des emplois nécessaires pour la rentrée 2024, pour refuser la réforme de la voie professionnelle, et obtenir des enseignements ambitieux pour les élèves et de vrais moyens à la hauteur des besoins pour l'école publique.

Pour mettre un terme à l'affaiblissement du pouvoir d'achat des agents, aux rémunération indigne de nombreux agents de catégorie C, des AESH, des AED et de nombreux agents contractuels et refuser de subir une année blanche en termes d'augmentation de traitement, **nos organisations FSU, UNSA Éducation, SGEN-CFDT, CGT Educ'action, SUD éducation, CNT-STE appellent à la grève et à la mobilisation par tous les moyens à partir du 19 mars.** Pour les enseignant-es du 1^{er} degré, anticiper les déclarations d'intention de grève pour tout le mois de mars

Elles invitent les personnels à tenir des AG d'établissement dès maintenant et à être représenté-s lors de l'AG éducation du 19 mars à 10h à la Maison de Quartier de Villejean.

**Manifestation mardi 19 mars à 14h
esplanade Charles de Gaulle**

**Rassemblement mercredi 20 mars à 14h
devant la DSDEN (1 quai Dujardin)**

**AG éducation
mardi 19 mars à 10h
Maison de Quartier de
Villejean**